

ASSOCIATIONS
SPECIALISEES

GRANDES CULTURES

Structures et actions

Le 3 octobre 2024



union
nationale
des producteurs
de pommes
de terre

unpt

UNPT & filières pommes de terre en France

Paris, le 3 octobre 2024

Qui sommes-nous ?

Notre mission :

- Assurer la représentation et la défense des producteurs de pommes de terre nationaux.
 - Permettre aux producteurs d'avoir accès aux informations économiques les plus expertes possibles.
 - Développer un écosystème favorable au développement des filières pommes de terre en France.
-
- Association spécialisée créé en 1945 sous le nom de la Confédération générale des planteurs de pommes de terre. Création de l'UNPT en 2002 à la suite de la fusion de deux AS – FNPTI & FNPTC.
 - Un conseil d'administration de 45 producteurs et productrices élus dans toutes les régions de production en France (HDF, Normandie, AURA, IDF, Grand Est, Centre, Aquitaine)
 - Un syndicalisme à vocation économique : 2/3 des administrateurs sont désignés par des organisations économiques (groupements, coopératives, sociétés détenues en majorité par des agriculteurs) et 1/3 sont issus d'une représentation syndicale FNSEA via les FDSEA et FRSEA.
 - Nos domaines d'expertise : économie des filières et des marchés (lettre économique hebdomadaire, études surfaces, rendements et stockage, couts de production), PAC, outils et moyens de production (irrigation, énergie, PPP), gestion sanitaire du territoire, contrats EGAlim, communication...
 - 4 salariés permanents et 10 saisonniers/an.



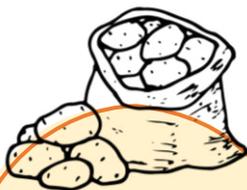
Récolte de pommes de terre féculière (80)

Quel est notre écosystème ?

<p>Au niveau filière, elle participe au fonctionnement de 3 interprofessions :</p>	<p>Au niveau national, elle participe aux travaux de :</p>	<p>Au niveau européen, elle siège au :</p>
<ul style="list-style-type: none"> • CNIPT pour le secteur du frais : collège production  • GIPT pour le secteur industriel : collège production  • SEMAE : collège utilisateur  	<ul style="list-style-type: none"> • FNSEA  • FAM : Conseil spécialisé Fruits et Légumes  • ARVALIS  • ASPDT-FMSE  	<ul style="list-style-type: none"> • COPA pomme de terre : groupe de travail pomme de terre)  • NEPG : organisation européenne des producteurs de pommes de terre de conservation)  • CESPU : groupe de travail amidons)

La pomme de terre : un secteur en plein développement

Quelques chiffres



8 millions
de tonnes
*Plants et féculé
compris*



**1^{er} exportateur
mondial**
3 200 000 t/an



200 000
hectares
*Plants et féculé
compris*



20 000
Exploitations



4,85 milliards
d'euros
de chiffre
d'affaires

Filières et Emploi



44 000
emplois directs
dans les filières



**36 000 dans la
production**
*44 000 UTAsur les
exploitations
agricoles*



**5 000 dans le
marché du frais**
*300 entreprises allant du
conditionnement au
négoce en passant par
les coopératives*



**3 000 dans la
transformation**
*1 féculerie et 21 usines
de transformation*



150 000
emplois indirects

- Concessionnaires
- Transporteurs
- Machinistes
- Conseillers techniques

Les principaux débouchés et enjeux de la pomme de terre



Débouché du Frais : pommes de terre fraîches vendues en supermarchés, marchés locaux, circuits courts, export.

Enjeux pour l'UNPT :

Maintenir l'attractivité de la consommation de pommes de terre fraîches en France et assurer une rémunération à la hauteur des valorisations à l'étranger. Développer la contractualisation et plus de transparence dans la chaîne de valeur.



Débouché Industrie : frites, chips, purées déshydratées, flocons, etc.

Enjeux pour l'UNPT :

Accompagner harmonieusement la montée en puissance du marché de la transformation tout en sécurisant les contrats et en développant des groupements de producteurs pour une offre structurée.



Débouché Fécule : industrie agroalimentaire, pharmaceutique, textile, papetière.

Enjeux pour l'UNPT :

garantir la pérennité d'une filière française en maintenant un écosystème de prix et d'aide ainsi que la simplification des ITK notamment par la recherche variétale.



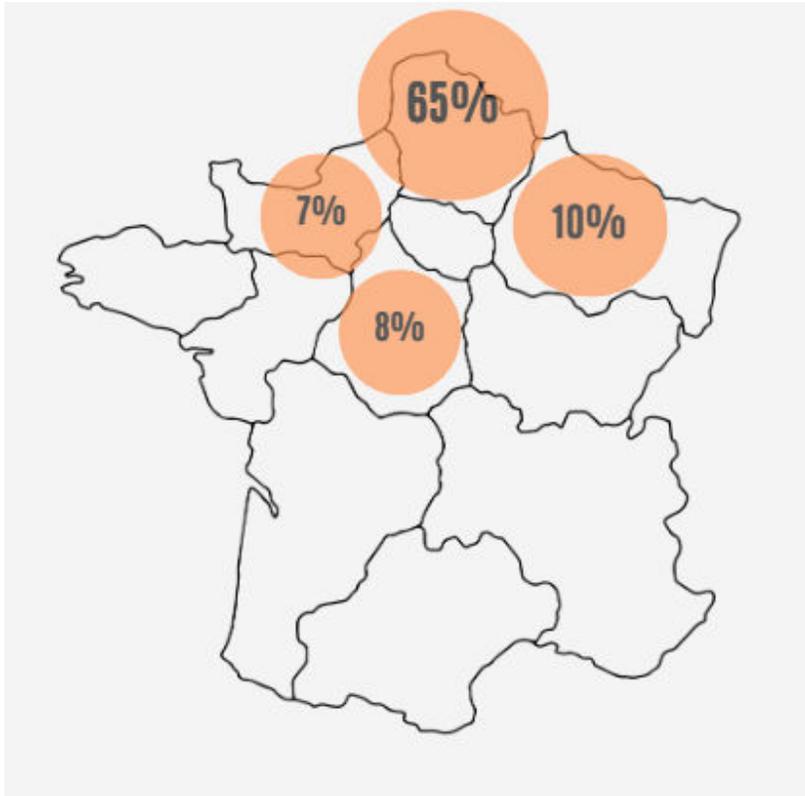
Les actions en cours 2024 de l'UNPT

- Poursuite du travail de **structuration des groupements de producteurs** pour les industries nouvellement installées et d'accompagnement économique des structures collectives déjà existantes
- Face à l'évolution et à la propagation de l'agressivité de nouvelles souches mildiou. L'UNPT a interpellé le gouvernement français pour amorcer **l'élaboration du premier plan d'action national de lutte contre le mildiou de la pomme de terre.**
- Révision du calcul de l'aide couplée distribuée aux producteurs de pommes de terre féculières.
- Déploiement sur le terrain la **feuille de route de l'UNPT sur le plant de pommes de terre**, tant sur le volet des relations commerciales que sanitaires.
- Poursuite des travaux sur la constitution d'une feuille de route nationale sur le **développement de l'efficacité énergétique des bâtiments de stockage** en pommes de terre.
- **Réforme des outils et services à destination des producteurs** (lettre économique hebdomadaire, outil de suivi des stockages en bâtiment, cotations spécifiques, etc...)



*Assemblée Générale de l'UNPT
janvier 2024*

Les principales régions de production



d'après panel UNPT / CNIPT

Les conditions météorologiques peuvent influencer fortement sur la production, et entraîner une variabilité importante des prix selon les années, en fonction de l'équilibre offre/demande.

Les principales régions productrices de pommes de terre de consommation sont : **les Hauts-de-France, le Grand Est, la Normandie, le Centre-Val-de-Loire, la Bretagne, l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes.**

2024/2025 :

Surfaces conservation en progression



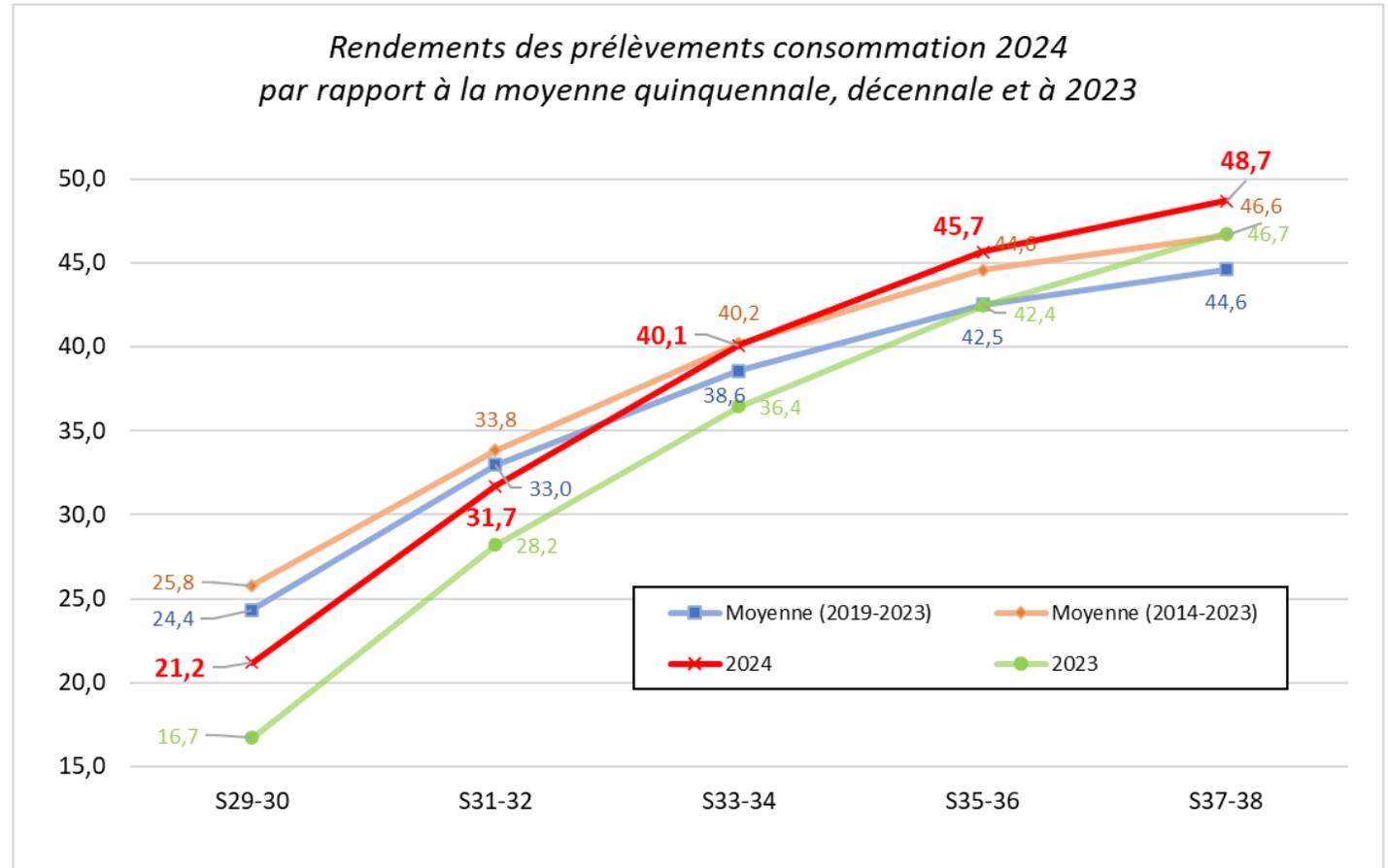
Plantation de pommes de terre de consommation (59)

Régions	2023 (ha)	2024 (ha)	Evolution annuelle (ha)	Evolution annuelle (%)
NORD – PAS-DE-CALAIS (1)	54 940	58 896	3 956	7,20%
PICARDIE (1)	44 980	49 523	4 543	10,10%
CENTRE – VAL DE LOIRE *	12 717	13 455	738	5,80%
CHAMPAGNE – ARDENNE (2) *	14 565	15 366	801	5,50%
HAUTE NORMANDIE (3)	11 220	11 815	595	5,30%
BASSINS PANEL UNPT	138 422	149 054	10 632	7,68%
BRETAGNE *	6 000	6 000	0	0,00%
ILE DE FRANCE *	3 570	3 660	90	2,50%
ALSACE * (2)	1 025	955	-70	-6,80%
RHONE ALPES * (4)	1 710	2 550	840	49,10%
AUTRES REGIONS *	7 950	8 025	75	0,90%
BASSINS AGRESTE	20 255	21 190	935	4,60%
TOTAL FRANCE	158 677	170 244	11 567	7,3%

Source : Panel UNPT-CNIPT 2023-24 / Agreste

2024/2025 : Prélèvements consommation

Sur la base des prélèvements UNPT/CNIPT réalisés entre mi-juillet et mi-septembre, le rendement des pommes de terre de consommation est estimé à 48,7 tonnes.



union
nationale
des producteurs
de pommes
de terre

unpt

Merci pour votre attention !